

## La DIRECTION choisit ses priorités !

Dans le cadre des quatre réunions NAO 2018, LA CGT a porté et défendu vos revendications recensées par l'intermédiaire du questionnaire distribué à tout le personnel en début d'année.

*La Direction de la CPAM de la Drôme a une position qui est identique à celle des entreprises sous actionnariat.*

### Réponses de la Direction aux revendications du personnel portées par la CGT

- Transformation des contrats CDD en cours en CDI.  
↪ **Il est parfois décidé de titulariser un CDD.**
- Une réelle augmentation de la valeur du point (+ 7%).  
↪ **Cela ne relève pas du Local mais du National**
- Revoir la classification.  
↪ **Cela ne relève pas du Local mais du National**
- Respecter la lettre de cadrage dans le cadre de la distribution des points de compétences et Augmenter l'enveloppe budgétaire concernant le nombre de points de compétences à distribuer.  
↪ **Avis favorable déjà pris en compte par la direction**
- Passage au niveau IV pour l'ensemble des téléconseillers dans le cadre de la montée en charge et de la polyvalence du travail suite à TRAM.  
↪ **Avis défavorable**
- Passage au niveau IV pour le personnel ayant atteint le plafond des points de compétences dans le cadre du niveau III.  
↪ **Avis défavorable**
- Passage au niveau IV lorsque le plafond de l'ancienneté est atteint (25ans).  
↪ **Avis défavorable**
- Passage de la prime de guichet pour les téléconseillers de 4 à 6%.  
↪ **Avis défavorable**

- Maintien des back-offices des centres de CREST – ROMANS – MONTELIMAR.  
↳ **Avis défavorable**
- Etendre le télétravail à l'ensemble des activités de la caisse.  
↳ **Le télétravail ne peut pas aujourd'hui être étendu à toutes les activités**
- Augmenter le nombre de postes en télétravail.  
↳ **Néanmoins il est effectivement envisagé d'accroître progressivement le nombre de postes en télétravail**
- Evolution de carrière du front office.  
↳ **Les possibilités d'évoluer du front office vers le back office existent aujourd'hui ; c'est une possibilité**
- Ouvrir le temps partiel aux agents d'accueil.  
↳ **L'octroi d'un temps partiel doit être compatible avec l'activité du service et ne pas compromettre son bon fonctionnement. Etude au cas par cas**
- Diminution du temps consacré aux appels téléphoniques et augmentation du temps concernant les tâches annexes pour la PFS.  
↳ **Avis défavorable**
- Développer les immersions dans les différents services de la caisse.  
↳ **Des immersions ont lieu**
- Revoir et augmenter le panel de formation dans le cadre du plan de formation.  
↳ **Le plan de formation s'adapte aux besoins des salariés de la caisse**
- Participation de la caisse aux frais de stationnement des agents.  
↳ **Avis défavorable**
- Possibilité pour chaque salarié de pouvoir changer pendant l'année en cours sa durée de travail en fonction de sa situation personnelle.  
↳ **Avis défavorable**
- Passage de la pause méridienne de 45 min à 40 minutes minimum.  
↳ **Avis défavorable**
- Fermeture des accueils à 16h le vendredi après-midi.  
↳ **Avis défavorable. Avis favorable pour une fin des rendez-vous à 16h le vendredi.**
- Mise en place de zones de détente sur l'ensemble des centres y compris le siège social.  
↳ **Avis favorable à l'engagement d'une réflexion sur le sujet.**

En résumé, le salarié est considéré comme un coût, par conséquent aucune mesure dans le cadre des salaires, du temps de travail ne peut être envisagée par elle.

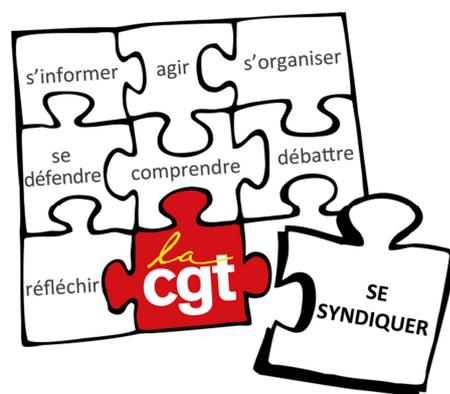
**Même si nous avons pu obtenir certaines améliorations concernant les conditions de travail :**

- Fin des rendez-vous à 16h le vendredi

- Engagement d'une réflexion sur la mise en place d'une zone de détente

*pour la CGT le salaire en fait également partie intégrante !*

- *Augmentation de la valeur du point de 7%*
- *Passage au niveau supérieur*
- *Revoir la classification*
- *Evolutions professionnelles*
- *Temps de travail*
- *Lutte contre la pénibilité*
- *Lutte contre la souffrance au travail*
- *Lutte contre toutes formes de discrimination...*



*Tout cela ne permet-il pas d'améliorer les conditions de travail ?*

**C'est avec vous que nous pourrons *décider ensemble de ne plus subir les convictions du patronat* et donc de dire à nos directeurs nationaux et locaux qu'aujourd'hui nous voulons le progrès social !!!**



Valence le 22/06/2018